

MODULE 1 : Mise en place de projets de mesures de justice restaurative

Durée : 30 heures en 4 jours (7,50h + 7,50h + 7,50h + 7,50h)

Jour 1 :

- Ouverture de la formation
- Évaluation des connaissances à l'entrée en formation
- La justice restaurative : Principes et promesses
- Le cadre normatif de la justice restaurative en France

Jour 2

- Le cadre opérationnel de la justice restaurative en France
- L'information et l'orientation

Jour 3

- L'approche relationnelle
- La médiation restaurative

Jour 4

- La conférence restaurative / Les RDV-RCV / Le cercle restauratif
- Les CSR-CAR
- Évaluation des acquis à fin de formation
- Clôture de la formation